

La Bibliothèque de l'Université Laval

Une infrastructure de recherche et de formation, un facteur clé de la réussite académique

Planification stratégique – Horizon 2017



Mars 2014



UNIVERSITÉ
LAVAL

Bibliothèque

Mot de la directrice

Les orientations stratégiques de la Bibliothèque



LOUBNA GHAOUTI

Directrice de la Bibliothèque de l'Université Laval

Dans la foulée des orientations de développement de l'Université Laval pour les années à venir, la Bibliothèque élabore une planification stratégique où enseignants, chercheurs et étudiants occupent une place de choix.

La recherche demeurant un enjeu primordial, économique et stratégique pour l'Université, la Bibliothèque entend soutenir, nourrir et diffuser la communication savante. Elle fait partie intégrante du cursus des étudiants, l'accès à l'information dans toutes les disciplines étant vital à la formation et à l'apprentissage.

Au profit de la recherche et de l'enseignement, la Bibliothèque demeurera à la fine pointe des avancées bibliothéconomiques et technologiques liées au traitement, à l'accessibilité et à la diffusion des ressources informationnelles, et instaurera des services novateurs spécialisés. La Bibliothèque se révélera une infrastructure de recherche innovante et un facteur clé de la réussite étudiante.

Guidée par une même vision construite au fil du temps et qui évolue sans cesse, notre équipe s'applique à créer, à innover, de manière à répondre aux besoins émergents de l'enseignement et de la recherche. Grâce à cette vision claire et inspirante, nous ferons de la Bibliothèque un milieu de vie distinctif où il fait bon «vivre» et travailler. Devenir l'une des meilleures bibliothèques universitaires de recherche au Canada. Tel est notre but ultime!

Des enjeux majeurs, des défis stimulants et un rôle en transformation

Une mission immuable, mais un rôle et un environnement en transformation. La mission de la Bibliothèque de l'Université Laval (BUL), tout comme celle de l'ensemble des bibliothèques universitaires, consiste depuis toujours à diffuser la connaissance au profit de la recherche et de l'enseignement en donnant accès à la documentation pertinente. Par ailleurs, l'environnement universitaire, technologique et social, en constante évolution, oblige la BUL à revoir son rôle, à se transformer et à reconceptualiser ses services, et ce, à tous les niveaux, afin de s'adapter aux besoins émergents et aux nouveaux usagers.

Un positionnement porteur, structurant et stratégique est nécessaire afin de mener efficacement sa mission : un lieu de médiation des savoirs, une infrastructure innovante de diffusion et de partage de connaissances, ainsi qu'un facteur clé d'apprentissage et de réussite académique.

Afin de définir ses orientations stratégiques et ses priorités, il apparaît primordial de tenir compte des défis et des enjeux auxquels est confrontée la BUL. Certes, nombreux et majeurs sont ses défis, mais ils représentent des opportunités stimulantes que l'Université Laval et sa Bibliothèque doivent saisir, et ce, au bon moment. Parmi ses enjeux, soulignons :

- la diversification et l'émergence de nouveaux publics dans la communauté universitaire;
- la reconceptualisation des espaces en fonction des besoins des nouveaux usagers;
- la promotion de l'offre de service de la BUL;
- l'importance de la mobilisation des savoirs, la diffusion et l'accès à l'information dans le contexte stratégique et économique majeur de la recherche universitaire;
- la communication savante, le libre accès, la gestion des données de recherche, la diffusion de la production intellectuelle de l'Université, les dépôts institutionnels, etc.;
- l'avancement des pratiques et des connaissances en bibliothéconomie et en sciences de l'information;
- la transformation des pratiques d'enseignement;
- le développement et le foisonnement des technologies de l'information;
- la modernisation de la Loi sur le droit d'auteur;
- le développement soutenu de la formation en ligne;
- l'environnement numérique d'apprentissage (ENA);
- la croissance constante des services et des ressources numériques;
- la numérisation des collections;

- la préservation du patrimoine documentaire universitaire (numérique et imprimé);
- le marché et le coût de la documentation, les licences, les accès, etc.;
- la formation aux compétences informationnelles;
- la nécessité de détenir de nouvelles expertises professionnelles spécialisées et de revoir le rôle du bibliothécaire dans le contexte du soutien à la recherche et de la production du savoir;
- le développement en mode coopératif, en réseaux, en consortiums, en partenariats, autant internes qu'externes.

Les bibliothèques universitaires font partie intégrante des préoccupations majeures de l'enseignement et de la recherche universitaire. Elles sont un élément constitutif de l'identité et de l'image de l'Université.

La recherche étant un enjeu primordial, économique et stratégique pour l'Université Laval, la BUL soutient, appuie, nourrit et diffuse la production intellectuelle. Comme démontrée par l'Association of Research Libraries – North America (ARL), la corrélation entre la qualité de la bibliothèque universitaire et la performance de la recherche de l'université est avérée; les statistiques et les études sont claires et bien probantes.

Une insertion académique performante permet à la BUL de jouer un rôle primordial dans le soutien à l'enseignement et à l'apprentissage. Plus qu'un simple «service», la Bibliothèque, par l'entremise de la transmission du savoir, mais aussi par la formation aux compétences informationnelles, fait partie intégrante du cursus des étudiants. C'est d'ailleurs dans ce contexte que nous observons une augmentation constante de l'utilisation des contenus et des ressources sous toutes leurs formes, l'accès à l'information étant vital aux activités d'enseignement et d'apprentissage.

Conséquemment, les étudiants, les enseignants, les chercheurs de l'Université Laval doivent être exposés à un environnement d'information riche en services, en contenus et en ressources de grande qualité. La BUL devient ainsi une infrastructure de recherche à part entière et un facteur clé de la diplomation et de la réussite académique.

Mission, vision et valeurs

Une mission repensée

«La BUL constitue le lien privilégié et fondamental entre le savoir sous toutes ses formes et les besoins d'apprentissage, d'enseignement et de recherche de la communauté universitaire.

Infrastructure de savoir, de recherche et d'apprentissage, elle diffuse et favorise l'accès au savoir à la communauté universitaire grâce à ses collections de qualité, son personnel compétent, ses technologies de pointe, ses locaux modernes et conviviaux et les liens solides et féconds qu'elle tisse avec ses partenaires tant internes qu'externes ainsi qu'avec ses divers publics.»

Une vision commune, innovante et inspirante

Une vision stratégique, sans conteste, arrimée à la vision de l'Université Laval. Une Bibliothèque de calibre international, à l'ère du XXI^e siècle, une des meilleures bibliothèques de recherche au Canada.

Lieu physique au cœur du campus géographique, mais aussi, lieu virtuel au centre de l'écran de l'utilisateur, la BUL articule sa vision autour des grands thèmes suivants : la formation et l'enseignement, la recherche, les espaces, la collaboration et la gestion. En voici les axes stratégiques :

- une Bibliothèque vivante, à l'écoute de ses publics et des besoins de la communauté universitaire, offrant une expérience étudiante de qualité;
- une Bibliothèque de recherche, un pôle d'innovation et d'excellence assumant un nouveau rôle d'éditeur et de diffuseur de la recherche, une infrastructure incontournable de gestion et de diffusion des contenus numériques sur le campus;
- une Bibliothèque ancrée dans le campus, un appui incontournable à l'enseignement et à la formation : un facteur majeur de la diplomation et de la réussite académique;
- une Bibliothèque à la fine pointe des développements technologiques et informationnels, offrant un accès simple, transparent et rapide à toutes les ressources, facilitant la convergence enseignement et technologies;
- une Bibliothèque inspirante, un espace savant de travail, de découverte et de réflexion pour les étudiants, un lieu intellectuel de médiation des savoirs;
- une Bibliothèque engagée et ouverte sur la région, le pays et le monde, se développant en réseaux et en partenariats, en cohérence avec des enjeux, des orientations et des stratégies communes par le biais de regroupements et de consortiums;
- une Bibliothèque responsable, créative et stimulante, consolidant sa gestion, ses produits et son offre de service. Un milieu où il fait bon «vivre» et travailler.

Des valeurs porteuses d'avenir

La réalisation d'une planification stratégique ne peut se faire que dans un cadre où la cohésion des valeurs de l'équipe est reconnue et partagée. Ces valeurs communes cimentent les actions et permettent l'émergence des résultats escomptés. Ces valeurs marqueront le travail de tout le personnel et encadreront leurs activités :

- Respect des personnes, de la diversité et des différences;
- Approche axée sur une expérience étudiante de qualité;
- Innovation et excellence;
- Expertise et leadership;
- Transparence et collaboration.

Un positionnement stratégique, porteur et structurant

L'analyse du contexte informationnel et technologique en milieu universitaire, l'alignement naturel des priorités de la BUL avec celles de l'Université Laval, l'étude des opportunités et des menaces, l'évaluation des forces et des faiblesses de la Bibliothèque permettent de faire ressortir les orientations et les priorités de la BUL, menant ainsi à un positionnement stratégique, porteur et structurant : la Bibliothèque, une infrastructure de recherche à part entière et un facteur majeur de la diplomation et de la réussite académique.

Ce positionnement stratégique de la Bibliothèque ouvre de nombreuses perspectives et responsabilités. Il implique :

- un ancrage physique, une présence forte au sein du campus;
- un niveau d'excellence des collections à maintenir, à développer et à promouvoir;
- une présence experte comme bibliothèque de recherche, quant aux enjeux de l'organisation et de la diffusion de la documentation numérique;
- un appui de taille à la formation et à l'apprentissage où enseignement et technologies convergent;
- un engagement ainsi qu'une ouverture vers la communauté, les services internes et les partenaires;
- une gestion saine et responsable de ses ressources.

Orientations, priorités et stratégies

La Bibliothèque de l'Université Laval :

- Une infrastructure de recherche à part entière
- Un appui incontournable à la formation, un facteur clé de la réussite académique
- Une infrastructure technologique et numérique à la fine pointe
- Un espace vivant, ancré dans le campus
- Ouverte sur la région, le pays, le monde...
- Une gestion consolidée et responsable



Orientation 1

La Bibliothèque de l'Université Laval : une infrastructure de recherche à part entière

1.1. Développer et promouvoir une vision commune de la Bibliothèque, à titre d'infrastructure de recherche

- Maintenir l'équipe de la BUL à la fine pointe des réflexions et des avancées bibliothéconomiques, technologiques et de recherche.
- Intensifier notre veille stratégique permanente en regard des tendances actuelles et futures sur les plans de la recherche, de l'accessibilité, du traitement, du repérage, de la préservation, de la conservation et de la diffusion de l'information.
- S'assurer de la compréhension par toutes les équipes de la BUL de ses nouvelles orientations stratégiques liées à la recherche.
- Développer une offre de service cohérente et adaptée pour la recherche.
- Promouvoir et mieux faire connaître le rôle de la Bibliothèque en tant que soutien à la recherche et à l'innovation et en tant que lieu de production du savoir.
- Soutenir, encourager et promouvoir les initiatives des bibliothécaires universitaires dans le développement du savoir¹.

1.2. Soutenir, augmenter et coordonner la diffusion et l'accès à l'information et aux résultats de la recherche

- Soutenir et promouvoir le mouvement du libre accès en participant à la mise en place d'une politique institutionnelle à l'instar de plusieurs bibliothèques universitaires dans le monde.
- Soutenir le développement d'une stratégie pour la mise en place d'un dépôt institutionnel.
- Promouvoir et s'impliquer activement dans la communication savante en collaboration avec différents partenaires : développer de nouveaux modèles d'accès, de nouveaux modèles économiques et des modes d'édition différents afin d'offrir un contenu numérique diversifié. Par exemple, en soutenant la transition de revues locales vers un modèle hybride ou en libre accès (Érudit...).
- Identifier de nouveaux modes de financement (subventions, partenariats) pour un traitement et une diffusion plus large des données.
- Soutenir la compréhension et la mise en œuvre de législations sur le droit d'auteur. Prise de connaissance et plan d'intégration de la Loi sur la modernisation du droit d'auteur (L.C. 2012, ch. 20) ainsi que des conventions d'utilisation des ressources à des fins pédagogiques.
- Coordonner le traitement et la diffusion de la production scientifique des acteurs de la recherche : thèses et mémoires de l'Université Laval, essais de maîtrise, prépublications, littérature grise, rapports, objets pédagogiques...

¹ Ce qui implique notamment la publication d'articles scientifiques ou professionnels, des présentations à des congrès scientifiques ou professionnels et d'autres contributions à la profession, dont la participation à l'organisation de conférences.

- Participer à la réflexion et à la mise en place d'une infrastructure de gestion et de traitement des données de recherche en collaboration avec le Vice-rectorat à la recherche et à la création ainsi que les autres unités concernées.
- Raffiner le modèle d'affaires, le partage des coûts et le modèle de licences des éditeurs commerciaux lors des renégociations des contrats, à la lumière des nouvelles réalités économiques, juridiques et légales (L.C. 2012, ch. 20), technologiques, pédagogiques, sociales et générationnelles.
- Procéder à une réflexion sur l'offre mondiale de documentation numérique et la manière d'y intégrer la BUL.
- Mettre en place une stratégie globale et collaborative de numérisation des collections de la BUL aux fins de leur conservation et de leur diffusion.

1.3. Améliorer l'offre de service spécifique au milieu de la recherche

- Parfaire la connaissance de ses publics et anticiper leurs besoins.
- Promouvoir auprès des professeurs et chercheurs l'expertise des bibliothécaires pour l'élaboration de stratégies de recherche nécessaires à l'obtention des subventions.
- Améliorer l'offre de service destinée aux chaires et instituts de recherche.
- Développer une offre de service destinée aux chercheurs.
- Développer une offre de service destinée aux étudiants de 2^e et 3^e cycles.
- Soutenir les communautés de chercheurs dans l'élaboration ou l'identification des métadonnées nécessaires au repérage des données. Intégrer un volet de traitement et de repérage de la documentation détenue dans les chaires et les instituts de recherche.

1.4. Améliorer l'arrimage du développement des collections aux besoins de la recherche

- Développer des collections mieux ciblées et adaptées aux besoins pointus de la recherche.
- Mettre en place une politique globale et des politiques disciplinaires de développement des collections en intégrant systématiquement le volet recherche.
- Élaborer une politique de développement des livres rares de la BUL.
- Développer de nouveaux modes d'acquisition spécifiques aux besoins de la recherche.
- Augmenter l'offre de contenus numériques (les périodiques, les données brutes, les actes...).
- Offrir davantage de contenus numériques, francophones et canadiens.
- Rédiger une politique de préservation et de conservation des collections numériques, et y intégrer un plan d'atténuation en cas de perte de certains corpus électroniques à risque ou d'échec de négociation.

1.5. Mettre en place une infrastructure optimale et efficiente de collecte et de gestion des statistiques, des standards, des mesures et des indicateurs de qualité et de performance de la BUL afin de soutenir l'Université Laval dans ses activités de recherche

- Optimiser et coordonner les efforts de soutien de la BUL à la rédaction des agréments et accréditations facultaires.
- Optimiser et coordonner les efforts de soutien de la BUL à la rédaction des subventions de recherche par l'utilisation et la promotion de l'expertise des bibliothécaires dans l'élaboration des stratégies de recherche.

- Évaluer, uniformiser et améliorer les données et les statistiques de gestion en se dotant d'outils de mesure optimaux.
- Améliorer le système de collecte, de traitement, d'analyse, d'utilisation et de diffusion des statistiques d'utilisation des collections imprimées et numériques.
- Déterminer les critères et les standards d'un service de qualité à l'utilisateur.
- Déterminer les métriques, les mesures, les indicateurs de performance et les données probantes nécessaires à l'évaluation du rendement de notre offre de service, pour démontrer la valeur de notre organisation (data mining/exploration de données), en se basant sur le modèle StatsQUAL de l'Association of Research Libraries (ARL).
- Participer à l'effort institutionnel d'analyse des données bibliométriques et des facteurs d'impact de nos chercheurs.
- Procéder périodiquement à une analyse comparative (benchmarking) de la BUL avec les meilleures bibliothèques de recherche du U15.
- Participer à l'enquête LibQUAL+ en 2013, 2015 et 2017 et évaluer l'intérêt de la BUL à participer à l'enquête ClimateQUAL+ – Association of Research Libraries (ARL).
- Développer des sondages et des enquêtes internes pour évaluer certains services spécifiques de la BUL.



Orientation 2

La Bibliothèque de l'Université Laval :
Un appui incontournable à la formation, un facteur clé
de la réussite académique

2.1. Développer et promouvoir des collections mieux arrimées aux programmes d'enseignement

- Développer une meilleure connaissance du contenu des collections en fonction de l'évolution des programmes d'enseignement et en combler les lacunes.
- Développer ou adapter un modèle d'analyse pour la répartition du budget d'acquisition des ressources documentaires.
- Mettre en place une politique globale et des politiques disciplinaires de développement des collections.
- Augmenter l'offre des collections numériques, essentiellement les ouvrages de référence, les livres et les manuels.
- Mieux faire connaître les collections par diverses activités.

2.2. Soutenir activement l'offre de service de formation en ligne de l'Université Laval, l'accès à l'information étant vital aux activités d'enseignement et d'apprentissage

- Participer à la réflexion stratégique de l'Université Laval sur l'accès aux contenus et aux ressources pédagogiques numériques.
- Optimiser l'utilisation des ressources électroniques de la BUL à travers l'ENA.
- Permettre un accès simple et transparent aux ressources numériques de la Bibliothèque, et ce, de manière responsable et efficace dans le respect de nos licences et de notre mission.

2.3. Participer à la réussite académique des étudiants en développant leur maîtrise des compétences informationnelles et en faire reconnaître l'importance auprès de la communauté universitaire

- Promouvoir, étendre, diversifier et adapter l'offre de service de formation à la recherche en fonction des besoins spécifiques des usagers.
- Mettre en place des outils et des objets pédagogiques numériques pour soutenir le développement des compétences informationnelles en présentiel ou à distance tout en favorisant la collaboration avec le Bureau des services pédagogiques.

2.4. Renforcer et maintenir des liens étroits avec les facultés, les départements, les comités facultaires et les professeurs

- Parfaire la connaissance de ses publics et anticiper leurs besoins afin de bonifier l'expérience étudiante à la BUL.
- Développer une offre de service destinée aux étudiants étrangers.
- Mettre en place des mécanismes de communication et d'information efficaces avec les facultés et les départements, et ce, à tous les niveaux.
- Offrir un service de formation et de consultation pour permettre le développement de la veille disciplinaire.
- Améliorer l'offre de service destinée aux professeurs.
- Offrir aux facultés la possibilité de dispenser des cours à la Bibliothèque pour des fins d'utilisation de ressources pédagogiques d'apprentissage.



Orientation 3

La Bibliothèque de l'Université Laval : une infrastructure technologique et numérique à la fine pointe

3.1. Offrir une expérience de qualité pour la navigation et l'accès à l'ensemble des contenus et ressources informationnels

- Développer un portail savant «de la découverte à la livraison» permettant un accès simple, rapide et transparent à toutes les ressources (tous types de collections confondus) dans une plateforme unificatrice et fédératrice. Un portail sur mesure qui s'adapte au profil de l'utilisateur.
- Ouvrir et faciliter l'accès à différentes collections externes afin d'en permettre et d'en augmenter l'utilisation par l'arrimage ou la conversion de métadonnées.
- Accélérer la mise à disposition des documents, tout en maintenant un traitement de qualité répondant aux besoins spécifiques de la communauté universitaire.
- Mettre en place un système de nouvelle génération pour la gestion des ressources électroniques.
- Développer une offre de service quant à l'accès à l'information via des technologies mobiles.
- Développer une offre de service quant à la présence de la BUL sur le Web social.
- Favoriser l'intégration de la BUL dans l'offre de service d'un guichet unique virtuel afin de bonifier l'expérience étudiante.
- Faire évoluer le site Web de la BUL comme outil communicationnel et outil de travail, à la lumière des nouvelles tendances issues des études sur les comportements des usagers.

3.2. Poursuivre le développement d'expertise en numérisation et traitement de données de pointe

- Intensifier les initiatives de numérisation des collections de la BUL (thèses et mémoires rétrospectifs, documents libres de droits, livres rares et précieux...).
- Poursuivre l'implication dans la numérisation des revues savantes.
- Développer une expertise des divers formats de métadonnées.
- Développer l'expertise en matière de conservation et de préservation des documents natifs électroniques et des documents numérisés.
- Mettre en place une plateforme de dépôt institutionnel numérique pour la gestion et la diffusion de la production scientifique de l'Université.
- Maintenir une expertise de pointe dans la gestion, le traitement et la diffusion des données géospatiales (GéoIndex, etc.).
- Poursuivre le développement du Répertoire de vedettes-matière (RVM), revoir son offre de service et faire évoluer son site Web comme outil de travail.

3.3. S'impliquer activement dans les dossiers technologiques universitaires reliés à la sécurité des données et des accès

- Finaliser la mise en place des éléments technologiques permettant de contrôler avec efficacité l'accès à distance aux ressources électroniques, se conformant ainsi à nos licences.
- S'impliquer dans le projet de gestion des identités et dans l'instauration de l'identifiant unique.



Orientation 4

La Bibliothèque de l'Université Laval : un espace vivant, ancré dans le campus

4.1. S'impliquer activement dans la réflexion stratégique de l'Université sur les environnements physiques d'apprentissage

- Intégrer des espaces d'apprentissage (learning space) dans le cadre du réaménagement de la Bibliothèque.
- Mettre en place un projet pilote de salle de cours inversée «active learning class» à la Bibliothèque.
- Réfléchir sur la mise sur pied d'un laboratoire numérique visant à évaluer l'efficacité de nouvelles technologies d'apprentissage.

4.2. Poursuivre le réaménagement complet des espaces de la BUL afin d'offrir aux usagers des espaces de travail conviviaux et efficaces améliorant la qualité de l'expérience étudiante et la conservation adéquate de nos collections

- Réviser et compléter le déploiement du concept global de la Bibliothèque des sciences humaines et sociales au pavillon Bonenfant (phase 0); poursuivre les travaux au pavillon Bonenfant.
- Réviser le déploiement du concept global et réaménager la Bibliothèque scientifique dans le cadre de la mise aux normes du pavillon Vachon.
- Concevoir et aménager le centre de conservation, en définir la structure de gestion, de conservation et planifier les services répondant aux besoins.
- Définir une nouvelle offre de service pour la collection d'objets et de spécimens de la Bibliothèque, dans le cadre des travaux au pavillon Casault.



Orientation 5

La Bibliothèque de l'Université Laval : ouverte sur la région, le pays, le monde...

5.1. Jouer activement son rôle naturel de diffuseur culturel, non seulement dans la communauté universitaire, mais également aux niveaux municipal et régional

- Participer au projet de l'élaboration de la politique institutionnelle sur la culture.
- Mieux faire connaître à la communauté régionale les collections documentaires et muséales par diverses activités.

5.2. Poursuivre la réflexion sur les services pouvant être offerts aux publics externes en émergence, et ce, dans le respect de sa mission fondamentale et de ses licences

- Développer des offres de service cohérentes et structurées en réponse aux besoins des cégeps, des universités, des gouvernements, des OSBL, des hôpitaux, du secteur privé, des citoyens de la région de Québec, etc.
- Renforcer les liens avec les diplômés en révisant l'entente entre l'Association des diplômés de l'Université Laval (ADUL) et la BUL.
- Analyser les services pouvant être offerts au personnel retraité.

5.3. Développer et maintenir les projets de collaboration avec la Ville de Québec

- Évaluer la possibilité de mise en place d'un programme de formation continue pour les bibliothécaires.
- Développer des ententes de transfert de données géomatiques et cartographiques de la ville.
- Développer des projets communs de valorisation des collections.

5.4. Développer et améliorer ses services en réseaux et en partenariats, en cohérence avec des stratégies communes, par le biais de regroupements et de consortiums

- Maintenir le rôle de leadership dans le cadre du BCI (Bureau de coopération interuniversitaire), de l'Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC) et du Réseau canadien de documentation pour la recherche (RCDR).
- Assurer une présence constante en Amérique du Nord par l'intermédiaire de son adhésion à l'ARL (Association of Research Libraries).
- Poursuivre son implication au comité des bibliothèques de l'AFMC (Association des facultés de médecine du Canada).
- Renforcer le rayonnement international de la BUL à travers la promotion de ses produits et de son expertise dans le cadre de l'IFLA (International Federation of Libraries Association).
- Développer des projets de collaboration entre les bibliothèques des deux institutions dans le cadre de l'entente Bordeaux – Laval.
- Poursuivre et élaborer des ententes de collaboration pour le développement du contenu du Répertoire de vedettes-matière.



Orientation 6

La Bibliothèque de l'Université Laval : une gestion consolidée et responsable

6.1. Solidifier les liens développés avec son personnel et favoriser la cohésion de l'équipe

- Renforcer la satisfaction des employés au travail et encourager le développement d'une culture d'entraide et de collaboration.
- Renforcer les actions favorisant l'accueil, l'intégration, la reconnaissance et la formation des employés.
- Consolider l'équipe de gestion et revoir les besoins, les objectifs, les mécanismes et les processus des comités de direction et de gestion interne.

6.2. Consolider la gestion de la Bibliothèque de l'Université Laval

- Mener une réflexion sur la structure organisationnelle de la BUL.
- Développer un plan d'effectifs arrimé aux priorités de la BUL.
- Organiser et planifier les communications internes et externes.
- Élaborer et mettre à jour l'ensemble des politiques et règlements de la BUL.
- Poursuivre le développement des activités dans un cadre financier équilibré.
- Soutenir et encourager les actions de saine gouvernance et de contrôle de dépenses.
- Améliorer les processus de gestion rendant imputables et responsables les gestionnaires.
- Planifier et organiser la gestion de la documentation administrative.
- Proposer et appuyer des initiatives de développement durable dans les processus.